



Réponse à la lettre du SNALC aux AESH

Nous, organisations syndicales pleinement mobilisées de façon unitaire dans une lutte pour l'amélioration des conditions de travail et des salaires des AESH tenons dans un premier temps à souligner la réussite des rassemblements du 8 avril et du 3 juin, que ce soit à Alès et à Nîmes.

Cependant, nous devons constater que le SNALC, qui se revendique comme étant le « spécialiste des AESH » n'a non seulement pas participé aux rassemblements, mais a tenté de saborder celui du 3 juin et se permet en plus de dénigrer ce mouvement de grève, l'intersyndicale et surtout le collectif « AESH du Gard » qui rassemble 760 AESH sur le département !

Nous tenons donc à rétablir la vérité sur toutes les médisances qui ont pu être prononcées dans la lettre OSTIC qui a été envoyée le 8 juin :

Premièrement sur l'annulation, le SNALC est spécialiste de la chose, car il a aussi envoyé des messages disant que la grève du 8 avril et l'audience auprès de la DSDEN étaient annulées dans le 34 et le 66. Ils ont juste réitéré leur stratégie de sabotage en refaisant de même dans le Gard pour la journée du 3 juin.

Deuxièmement sur les manifestations, celles et ceux qui y ont été peuvent témoigner de la présence massive des AESH, même si quelques enseignant.e.s et des travailleur.euse.s sociaux sont venus en soutien. Par contre, ce que nous pouvons affirmer avec certitude, c'est qu'il n'y avait aucune personne du SNALC (comme pour le 8 avril d'ailleurs).

Troisièmement sur les attaques contre le collectif AESH du Gard, nous apportons tout notre soutien à ce collectif qui est un formidable outil d'échange et de lutte au profit des AESH. Ce collectif est bien composé de différentes sensibilités politiques et il ne « supprime » aucun compte-rendu du SNALC, il n'y a qu'à voir dans l'historique de la page facebook pour pouvoir le constater. Il est par ailleurs normal que des membres de ce collectif soient syndiqués ! N'est-ce pas le SNALC qui se targue d'être le premier syndicat au niveau des adhérent.e.s AESH (au prix peut-être aussi d'une politique d'adhésion très mercantile, voire même dans la limite agressive) ? Enfin, accuser à plusieurs reprises les membres de collectif d'être « manipulés » et « instrumentalisés » est très méprisant et paternaliste (remarquez au passage la féminisation de l'adjectif), car il sous-entend que les AESH sont incapables de discernement et qu'heureusement le SNALC est là pour leur ouvrir les yeux. Enfin, en ce qui concerne le mail « méchant » du collectif, il demandait juste au SNALC de se justifier sur leur stratégie de saboter les rassemblements !

Nous décidons donc de ne plus inviter le SNALC aux intersyndicales, tant qu'ils adopteront une stratégie agressive envers les autres membres de cette intersyndicale.